



CAGS ACES

Canadian Association
for Graduate Studies

Association canadienne
pour les études supérieures

PRIX DE LA THÈSE AVEC DISTINCTION ACES-PROQUES 2025

Appel à candidatures

RAISON D'ÊTRE DU PRIX

Les Prix de la thèse avec distinction ACES-ProQuest récompensent des thèses de doctorat canadiennes qui ont apporté à leur discipline une contribution d'une importance et d'une originalité exceptionnelles. Institués en 1994, ils sont remis annuellement. Deux récompenses sont offertes, l'une en génie, sciences médicales et sciences naturelles; l'autre en beaux-arts et sciences humaines et sociales. Les prix sont décernés par l'Association canadienne pour les études supérieures (ACES) et commandités par ProQuest Dissertations and Theses. Le premier prix dans chacune des deux catégories sera de 1 500 \$, et tous les finalistes recevront un certificat d'honneur et pourront assister au 63e congrès annuel de l'ACES, qui aura lieu à Ottawa en novembre 2025.

Les candidatures peuvent être présentées dans les deux langues officielles.

Cette année, nous attribuerons un prix dans chacune des catégories suivantes :

1. Génie, sciences médicales et sciences naturelles
2. Arts et sciences humaines et sociales

ADMISSIBILITÉ

Sont admissibles :

1. Les thèses dans le domaine du génie, des sciences médicales ou des sciences naturelles qui ont été achevées et acceptées par la faculté des études supérieures entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2024.
2. Les thèses dans le domaine d'arts, des sciences humaines ou des sciences sociales qui ont été achevées et acceptées par la faculté des études supérieures entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2024.

Nota : En ce qui concerne les thèses interdisciplinaires ou qui portent sur des questions abordées dans l'une ou l'autre des deux grandes catégories pour lesquelles des prix sont décernés, il appartient au doyen ou à la doyenne de la faculté des études supérieures concernée de déterminer dans quelle catégorie la thèse en question doit être présentée.

Nota : Les mémoires admissibles doivent être diffusés en format texte via la base de données

ProQuest Dissertation & Thesis Global (PQDT Global), avant l'examen par le comité de sélection.

PROCÉDURE DE NOMINATION

Chaque établissement membre peut soumettre deux candidatures, soit une pour chaque catégorie de prix.

Chaque dossier de candidature doit comprendre :

1. Une lettre de soutien du doyen/de la doyenne de la faculté des études supérieures comprenant les renseignements suivants :
 - Une description de la procédure de sélection de la candidature proposée;
 - Le nom et le département du directeur/de la directrice de recherche du candidat ou de la candidate;
 - Le nom et l'affiliation d'évaluation externe;
 - Les dates de soutenance et d'acceptation finale de la thèse par la faculté des études supérieures (la date à laquelle la version finale de la thèse, comprenant toutes les corrections requises, est soumise à la faculté des études supérieures).
 - Attention : toutes les soumissions doivent être présentées par les doyens des études supérieures (ou équivalent) ou par un représentant de leur bureau.
2. Une lettre du directeur/de la directrice de recherche ou du directeur/de la directrice de programme qui motive la nomination et démontre l'importance et l'originalité de la thèse.
3. Une copie du rapport d'évaluation externe de la thèse (soumis avant la soutenance). Ce rapport doit être daté et signé ou authentifié d'une façon quelconque par le doyen/la doyenne de la faculté des études supérieures.
4. Un résumé de la thèse, d'au plus 350 mots, rédigé par le candidat ou la candidate dans un langage non technique (la candidate ou le candidat doit être au courant de sa nomination au prix et doit fournir l'information demandée aux points 4 et 5; si cette condition ne peut être remplie, la raison doit en être fournie dans la lettre du doyen/de la doyenne).
5. Un curriculum vitae à jour de la candidate ou du candidat.
6. Le nom et les coordonnées de la personne à contacter pour toute question sur le dossier.

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES

L'ACES acceptera les soumissions des dossiers de candidature au Prix de la thèse avec distinction ACES-ProQuest entre le 1er février et 31e mars 2025 à 16 h HE au plus tard. Les dossier de candidature complets doivent être soumis par courriel dans un seul fichier (PDF), avec le matériel commandé comme indiqué ci-dessus, à awards.prix@cags.ca. Veuillez envoyer des fichiers distincts pour chaque catégorie de prix, et indiquer « Prix de la thèse avec distinction ACES » dans la ligne d'objet.